

Projet :

« Amélioration de la résilience aux désastres en Haïti à travers une gouvernance opérationnelle du SNGRD ».

Financé par :

ECHO
Programme DIPECHO

**Termes de référence
EVALUATION FINALE**

Décembre 2016

Termes de référence pour l'évaluation finale du projet « amélioration de la résilience aux désastres en Haïti à travers une gouvernance opérationnelle du SNGRD ».

1- DESCRIPTION ET CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET.

Oxfam met en œuvre le projet « Amélioration de la résilience aux désastres en Haïti à travers une gouvernance opérationnelle du SNGRD » approuvé et financé par ECHO depuis le 15 avril 2015 pour une période de 15 mois initialement. Cependant, divers retards ont rendu effectif le démarrage du projet le 1er mai 2015 et résulté dans une prolongation de la durée de réalisation des activités à 21 mois. Les résultats des différentes études et évaluations réalisées précédemment par Oxfam, ainsi que les leçons apprises au cours des différents projets ont permis de constater que les politiques et pratiques de sensibilisation dans le domaine de la GRD ne sont pas suffisamment institutionnalisées et diffusées à tous les échelons. De ce fait, le projet a été conçu pour répondre à des problèmes structurels dans la gestion des risques en Haïti. Ainsi, il se propose de renforcer le SNGRD à travers un engagement profond avec les structures départementales de la DPC du Nord et Nord-est, en particulier les EIC au Cap-Haitien et à Ouanaminthe, et avec le CTESP et le GTEIC à Port-au-Prince.

1.1- Objectifs du projet

L'objectif général de l'action est de contribuer à l'institutionnalisation du système national de gestion des risques et des désastres en Haïti. Pour ce faire, elle vise spécifiquement à :

- doter le SNGRD d'outils de systématisation dans la sensibilisation aux désastres au niveau national.
- inventorier, systématiser et consolider les acquis du SNGRD dans le domaine de la sensibilisation et de l'efficacité des EICs.
- Renforcer les actions de sensibilisation de la population à toutes les étapes, depuis la conception des outils, la validation jusqu'à l'évaluation concrète de leur impact sur le public cible.
- Mettre en réseau de manière efficace les stratégies développées dans la préparation et la réponse de proximité au niveau national, local et communautaire.
- Renforcer, à travers une collaboration efficace, la coordination entre les structures locales de gestion des risques et des désastres (CLPCs, EIC, etc), les Organisation Communautaires de Base (OCB), les Organisations des Personnes Handicapées (OPH), les Organisations des Personnes Agées (OPA) et la population exposée aux risques d'inondation et de tsunami dans les zones ciblées.

1.2- Activités et résultats attendus du projet

Les résultats attendus sont les suivants :

Résultat 1 : Les capacités du SNGRD pour l'institutionnalisation des outils de sensibilisation et la coordination décentralisée sont renforcées.

Résultat 2 : Les expériences des EICs sont analysées, vulgarisées et documentées.

Les activités principales sont les suivantes:

- 1- Réaliser un atelier d'élaboration et de suivi d'un Plan d'action CTESP 2016-2017 et appui à son implémentation ;
- 2- Appuyer le CTESP pour la révision d'un document-guide d'élaboration de soumission, de validation et d'utilisation d'outils de sensibilisation GRD ;
- 3- Renforcer les coordinations de communication et d'information du public au niveau des départements du pays en établissant des liens mieux structurés avec le CTESP ;
- 4- Réaliser une campagne de sensibilisation multi-risques au niveau des départements du Nord, du Nord-est, du Nord-ouest et de l'Artibonite pour tester l'efficacité des outils et la coordination des cellules de communication départementales du Nord, du Nord-est, du Nord-ouest et de l'Artibonite ;
- 5- Produire de courtes vidéos d'impact afin de documenter l'efficacité des stratégies et des outils de sensibilisation dans l'augmentation des connaissances, attitudes et pratiques de la population en matière de GRD ;
- 6- Participer activement aux efforts de coordination régionale en GRD ;
- 7- Réaliser deux ateliers de leçons apprises sur les phénomènes d'inondations au Nord et au Nord-est ;
- 8- Appuyer le groupe de travail EIC (GT-EIC) dans la réalisation des réunions régulières et dans le renforcement des EIC en matériels, équipements et formations ;
- 9- Réviser la méthodologie à suivre pour la mise en place des EICs en contexte urbain et rural ;
- 10- Diagnostiquer la réaction des structures du SNGRD (CDGRD, CCPC, CLPCs) et des EIC au niveau des départements du Nord et le Nord-est lors des inondations de 2014 ;
- 11- Produire et diffuser un feuillet radiophonique traitant de la vie quotidienne haïtienne et soulignant des thèmes comme la GRD, la Violence Basée sur le Genre (VBG), Choléra etc. qui vise à informer et transformer le comportement de l'audience.

2- EVALUATION FINALE DU PROJET

2.1- Objectif général de l'évaluation

En tenant compte des divers aspects traités par le projet et les approches de mise en œuvre, l'évaluation finale aura pour but d'identifier les résultats, les effets et si possible les impacts obtenus afin d'améliorer la conception et la pratique des futures interventions d'Oxfam en vue de contribuer positivement à l'institutionnalisation du SNGRD.

2.2- Objectifs spécifiques

Effectuée vers la fin de la mise en œuvre du projet, l'évaluation finale aura à poursuivre les objectifs suivants :

- a) Dresser dans un premier temps un bilan critique des objectifs du projet: analyse de l'atteinte des résultats, d'effets et d'impacts à court et à moyen termes ;

- b) Procéder dans un deuxième temps à un examen des points clés des modalités de mise en œuvre, des défis et des réussites qui ont induit des succès ou des échecs afin de permettre l'identification des leçons apprises et la capitalisation des acquis.
- c) Formuler des recommandations de nature à renforcer toute initiative visant le renforcement de la DPC dans le futur

2.3- Résultats et livrables attendus

Les résultats de l'évaluation s'adresseront prioritairement aux différents partenaires du projet qui sont Oxfam, HI et la DPC et, aux contributeurs du projet tels ECHO de l'Union Européenne en tant que bailleur de fonds. Ils serviront également les groupes cibles impliqués dans l'action, les parties prenantes et enfin toute institution concernée et lecteurs intéressés.

Au terme de la consultation, les principaux livrables à remettre à Oxfam sont les suivants :

- ⇒ un rapport de démarrage (à soumettre à Oxfam au tout début de la consultation pour validation) ;
- ⇒ un rapport préliminaire ;
- ⇒ un rapport final (3 exemplaires physiques, une copie électronique) de maximum 30 pages (sans les annexes), suivant la structure suivante :

- ✓ Page de titre,
- ✓ Table des matières,
- ✓ Résumé exécutif (3 à 4 pages) avec: Description du projet, Objectif de l'évaluation, Critères d'évaluation, Impact et Efficacité, Efficience, Viabilité, Résumé des résultats et recommandations
- ✓ Introduction,
- ✓ Contexte du projet,
- ✓ Méthodologie d'évaluation,
- ✓ Résultats de l'évaluation, critère par critère (les analyses doivent être soutenues par des données qualitatives et/ou quantitatives),
- ✓ Recommandations sur la base des enseignements tirés (faisables, concrètes, pratiques),
- ✓ Conclusions.
- ✓ Annexes (biographie des consultants, copie de la méthodologie et outils, liste des personnes interviewées, liste des documents consultés, graphiques, une copie des tableaux ayant servis à l'analyse etc.),
- ✓ .

- ⇒ Un jump drive de la base des données avec toutes les données brutes sous Access ou Excel ;
- ⇒ Une présentation PowerPoint reprenant les principaux résultats de l'étude d'évaluation ;
- ⇒ Une restitution des résultats préliminaires est faite à l'équipe d'Oxfam.

2.4- Contenu de l'évaluation finale :

2.4.1- Critères et questions à traiter par l'évaluateur.

L'évaluation devrait être basée sur les critères définis CAD-OCDE avec une emphase particulière sur l'impact, l'efficacité, l'efficience et la viabilité. Cependant, Oxfam confirme

qu'il est difficile de se prononcer sur un impact réel dans le sens de changement de comportement, tenant compte de la durée de mise en œuvre. A cet effet, l'évaluation se focalisera sur les changements à court termes et intermédiaires au niveau de connaissance, attitude, croyance et aptitude. Il est à noter que les CAP I et II ainsi que les diagnostics EIC fourniront quelques éléments de réponse à certaines questions qui vont suivre. Cependant, il appartiendra à l'évaluateur d'en apprécier l'évolution ou, s'il jugera nécessaire, d'approfondir des points pour valider ses constatations.

Ainsi, la recherche sera développée et axée sur les questions ci-dessous :

L'impact et l'efficacité

1. Le projet a-t-il conduit les activités prévues ? A-t-il atteint les résultats et les impacts attendus ? Plus précisément, (1) Quel est le niveau d'évolutions des indicateurs du projet ? (2) Quel changement dans les connaissances, les attitudes, les comportements, les pratiques peuvent/pourraient être garantis au niveau de groupes cibles et de bénéficiaires finaux pour promouvoir l'institutionnalisation du SNGRD ? (3) Quels sont les effets, directs et indirects, positifs et négatifs, du projet qui contribuent à un climat favorable à l'institutionnalisation du système ?
2. Quels sont les facteurs qui ont influencé l'atteinte des objectifs ? dans quelle mesure la collaboration entre les acteurs engagés dans le projet est jugée satisfaisante? dans quelle mesure les aléas naturels survenues ont impactés positivement ou négativement les
3. Quel est l'impact du projet pour les questions transversales telles l'égalité des sexes, et la bonne gouvernance, l'inclusion sociale ?
4. Le processus d'exécution (approche – méthodologie) des activités a –t –elle été efficace ?
5. Quels sont les changements structurels initiés par le projet?
6. Quel est la différence réelle que le projet a faite dans la vie des bénéficiaires?
7. Combien de personnes ont été réellement touchées?

L'efficience

1. Les moyens humains, financiers et matériels ont-ils été utilisés de façon optimum (si l'on compare coûts/résultats et temps) ?
2. Quelle est la valeur ajoutée de l'implémentation de ce projet au niveau national dans le SNGRD?
3. La coordination des activités de mise en œuvre entre les partenaires de l'action a -t -elle été la meilleure pour être reproduite dans d'autres interventions ? ou encore de voir si l'intervention a permis une amélioration de la coordination au sein de la structure DPC?

Pertinence

- Dans quelle mesure les objectifs de l'action répondaient aux besoins réels identifiés à la conception du projet et dans quelle mesure ces objectifs sont-ils encore appropriés compte tenu de l'évolution du contexte ?
- Les activités sont-elles alignées avec les résultats et objectifs du projet ?

La Viabilité et répliquabilité

- Les activités menées vont-elles dans le sens de la pérennisation des acquis de l'intervention ?
- Quels ont été les changements positifs et par quoi ces changements ont-ils été induits (qu'est ce qui a permis ces changements positifs) ? Dans quelle mesure les changements positifs au niveau de groupes cibles peuvent-ils perdurer après la fin du projet ?
- Quel est le niveau d'intégration des acquis de l'intervention par le partenaire principal et les communautés ciblées ?
- La DPC et les communautés sont-elles en mesure de continuer les activités réalisées pendant le projet ?
- Y-a-t-il des facteurs qui vont influencer la durabilité du projet ?
- Des activités du projet peuvent-elles être étendues et/ou adaptées à d'autres zones ?
- Est - ce que la stratégie de sortie mise en œuvre par le projet va assurer la durabilité des actions ?
- Dans quelle mesure les leçons apprises peuvent contribuer à améliorer la qualité d'un projet semblable ?
- Est-ce que le projet a permis d'avoir de l'influence sur les autres acteurs et à quel niveau ?

Redevabilité

- Quelles actions ont été mises en place pour garantir la redevabilité de l'intervention envers les communautés, les autorités étatiques, la société civile organisée, le bailleur et quelle en a été l'efficacité/résultat ?

Partenariat

- Est-ce que les structures de coordination mises en place entre la DPC et Oxfam ont contribué à une meilleure gestion du projet ? Comment améliorer ces structures dans le futur ?
- Est-ce que la coordination au sein des structures de la DPC (CTESP, CDGRD, CCPC, CLPC, EIC) d'une part, entre Oxfam et la DPC d'autre part a contribué à une meilleure gestion du projet ? Quels ont été les points forts et les points faibles de cette coordination ?
- Quels ont été les points forts et les points faibles du partenariat OXFAM/DPC ?
-

La cohérence interne et Valeur ajoutée institutionnelle d'Oxfam

- Comment ce projet s'aligne aux Objectifs de Changement d'Oxfam en Haïti (OCS) ? Quelle est la complémentarité d'action aux autres projets GRD implémentés par Oxfam au niveau du pays ? En quoi l'apport d'Oxfam aura été distinctif dans le contexte d'implémentation du projet ?

La faisabilité/ Réalisme

- Dans quelle mesure, les objectifs du projet ont-ils été réellement atteignable en tenant compte du contexte, des moyens ainsi que des objectifs prévus ?

2.5- Portée et méthodologie de l'évaluation.

Le prestataire est tenu de préparer, présenter et défendre l'approche méthodologique qu'il juge appropriée pour le travail d'évaluation du projet. Cependant, il doit considérer dans sa démarche méthodologique les outils qualitatifs, ainsi que tous les autres documents clés qui ont été élaborés dans le cadre du projet. La liste suivante contient les documents conseillés pour l'évaluation:

Révision des documents clés du projet, y compris:

- ⇒ Propositions soumises au bailleur (incluant le rationale des demandes de modification),
- ⇒ Ligne de base ;
- ⇒ Tous les rapports soumis au bailleur ;
- ⇒ Rapports mensuels ;
- ⇒ Diagnostic des EIC ;
- ⇒ Rapport PUF ;
- ⇒ Rapport théâtre forum ;
- ⇒ Evaluation de la première saison TimTim ;
- ⇒ Diagnostic intervention EIC inondation 2014 ;
- ⇒ Résultats de deux enquêtes CAP pré et post-projet ;
- ⇒ Documents de formation et sensibilisation ;
- ⇒ Rapport d'atelier de réflexion sur les leçons apprises ;
- ⇒ Rapport des visites de contrôle sur le terrain ;
- ⇒ Rapports des rencontres communautaires.
- ⇒ Rapport des ateliers de créations des CDC

Des interviews et focus groups avec personnel OXFAM, DPC et ses structures CTESP et GTEIC, CTDGRD, CDC , 25 EIC et OCB, CCPC, CLPC et les autorités locales devraient avoir lieu.

A noter que les données collectées appartiennent à OXFAM et DPC. Le consultant n'est pas autorisé à utiliser ces données pour ses propres fins sans l'approbation écrite de la part d'OXFAM.

2.6- Organisation et calendrier,

Oxfam estime que la durée de la consultation sera de 25 jours ouvrables à partir du 10 janvier 2017. Le tableau suivant donne des lignes directrices pour les activités à mener dans le cadre de cette consultation. Le consultant peut faire des recommandations ou des modifications sur ce chronogramme sans dépasser la limite des 25 jours :

Activité	Nb de jours (approximatif)
Briefing avec le Gestionnaire de l'Evaluation	0.5
Révision des documents, données existants et présentation du rapport de démarrage	2
Focus groups et interviews avec informateurs-clés	10

Rencontres avec staff Oxfam et partenaires	4
Analyse de données	2
Préparation du rapport draft	4
Incorporation des commentaires sur le draft	2
Présentation finale des résultats	0.5
Total	25

Logistique

Le consultant sera responsable pour ce qui suit :

- ✓ Assurance
- ✓ Ordinateur
- ✓ Formulaires et tout autre matériel nécessaire pour la consultation
- ✓ Nourriture
- ✓ Communication
- ✓ Ses déplacements.

OXFAM sera en mesure d'appuyer le consultant pour le logement au niveau du Cap-Haitien et du transport à partir du bureau de Cap-Haitien vers le terrain si besoin est.

2.7- Responsabilités d'évaluation et les modalités de gestion

Oxfam nommera un Gestionnaire de l'Evaluation pour la période de cette consultation. Ce Gestionnaire de l'évaluation sera l'interlocuteur principal avec le consultant et donnera l'approbation finale pour le rapport soumis par le consultant.

2.8- Profil du consultant

Compétences requises :

- ✓ Maitrise en sciences sociales, développement, monitoring et évaluation ou autres disciplines liées ;
- ✓ Expérience avérée en évaluation des projets selon les critères OCDE ;
- ✓ Bonne connaissance du SNGRD ;
- ✓ Compréhension démontrée de la problématique de l'inclusion sociale, du genre et/ou expérience dans le domaine ;
- ✓ Expérience en Haïti et connaissance du contexte de travail dans les départements ciblés par le projet;
- ✓ Connaissance des outils TIC et des méthodologies de communication pour le changement de comportement un atout;
- ✓ Langues requise: français et créole haïtien. Anglais est un avantage ;
- ✓ Haute sensibilité à la diversité.

2.9- Processus de sélection de l'évaluateur ou de l'équipe d'évaluation et les attentes relatives à la proposition d'évaluation.

Les offres de candidature doivent être adressées aux responsables de la logistique d'Oxfam sous pli fermé avec la mention «Dossier de Candidature pour l'évaluation finale du projet amélioration de la résilience aux désastres en Haïti à travers une gouvernance opérationnelle du SNGRD» au plus tard le 10 janvier 2017 à 12h00 PM, aux bureaux d'Oxfam sis :

3, Pèlerin 2A, Pétiion-Ville, Haïti ou Rues 11 et 12, O-P, Villa Norma, Cap Haïtien .

L'offre de candidature doit être composée des documents suivants:

- ✓ Documents de présentation des profils
Pour une firme
 - a. Profil de la firme
 - b.. Curriculum Vitae ;
 - d. Copies des certificats et diplômes ;
- ✓ Une offre technique en français qui comprendra une note méthodologique de 7 pages maximum, incluant la compréhension des termes de référence et du travail attendu, la méthodologie de recherche proposée, l'approche proposée pour la réalisation des enquêtes qualitatives, en respectant le format proposé en annexe. A cela sera annexé un résumé d'une page expliquant comment l'expérience du/des consultants va lui/les rendre aptes a mettre en œuvre cette évaluations le CV du / des consultants et leurs références pertinentes au regard du travail demandé.
- ✓ Une offre financière en français incluant tous les frais d'honoraires, de voyages, les couts d'impressions des documents, ainsi que les coûts de collecte des données en respectant le cadre de devis proposé aussi en annexe.

N.B : Pour toute question par rapport à ces TDR, veuillez nous écrire à l'adresse suivante:
rjoseph@oxfam.org.uk

2.9-1. Critères de sélection de l'offre

Oxfam va prendre en compte les aspects suivants dans le choix du contractant :

- ✓ Evaluation administrative,
- ✓ Conformité de l'entreprise au regard de la Pertinence des CV présentés,
- ✓ Evaluation technique de l'offre,
- ✓ Qualité et pertinence de la note méthodologique,
- ✓ Disponibilité et rapidité dans l'exécution des travaux,
- ✓ Moyens humains et matériels mis à disposition,
- ✓ Expériences précédentes dans des travaux du même type,
- ✓ Evaluation financière de l'offre,
- ✓ Composition du budget, clarté des lignes de dépenses,
- ✓ Compétitivité de l'offre

Les offres doivent être soumises en 1 exemplaire original et 2 copies pour faciliter la séance d'évaluation des offres.

Annexe 1 : Canevas de l'offre technique

1. Compréhension des termes de référence (2 page maximum)

Dans cette partie, il est attendu que le (la) consultant(e) ou la firme de consultation exprime sa compréhension du travail à réaliser et des résultats attendus.

2. Méthodologie proposée (4 pages maximum)

Il est attendu dans cette partie que soient notamment détaillés :

- Les modalités de recueil d'information;
- Les différents groupes à cibler pour recueillir l'information;
- Type d'informations à collecter au niveau de chaque groupe de personnes et/ institutions.

3. Calendrier de réalisation de l'étude (1 page)

Proposition d'un calendrier de travail en fonction de la manière dont le (la) consultant(e) ou la firme de envisage de réaliser la recherche.

4. Annexes à fournir :

- Expériences similaires
- CV du ou des consultants mobilisés
- Resume d'une page sur comment l'expérience du consulatnt va lui permettre de realiser la tache.

Annexe 2 : Cadre de devis pour l'offre financière

Rubrique	Unité	Cout Unitaire	Nombre d'unité	Total
Honoraires des consultants				
Voyages				
Autres couts				
Total				